



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MOIS DE MARS 2009

Titres phares

- Condamnation d'un trafiquant de chimpanzé interpellé depuis le 30 décembre 2008.
- Interpellation d'un trafiquant en possession et commercialisation illégale de deux peaux de panthère.
- Déblocage du dossier d'un détenteur et commerçant de gorille appréhendé depuis le 27/11/08.
- Maintien par le représentant de la Fondation Aspinall et de l'équipe du projet PALF (Projet d'Appui à l'application de la Loi sur la Faune Sauvage) des contacts avec les partenaires clés du projet.
- Présentation des volontaires du projet aux partenaires.
- Retour du consultant au Cameroun au sein de l'équipe Last Great Ape Organisation (LAGA).

Généralités

Poursuite par le représentant de la Fondation Aspinall des contacts initiés par le consultant de LAGA depuis le lancement du projet avec les personnalités ressources pouvant contribuer de façon efficace et durable au succès du programme de mise en application effective de la loi faunique. Ces rencontres se nouent à deux échelles :

1. Politique – rencontre avec les autorités ministérielles, diplomatiques, judiciaires,
2. Structurel – poursuite de la construction des trois départements à savoir : juridique, communication et enquête.

Investigations

- Test promoteur d'un enquêteur ;
- **36 investigations** ont été menées ce mois dans les 7 arrondissements de Brazzaville (Ouenze, Baongo, Talangai, Mfilou, Makélékélé, MOUNGALI, POTO-POTO). Ces investigations permettent de mettre la main sur un trafiquant de peaux de panthère

Opérations

- Un trafiquant de peaux de panthère a été interpellé le 6/03/2009. Le 11/03/09, il est déféré devant le Procureur de la République près les Tribunaux de Grande Instance de Brazzaville qui le place sous mandat de dépôt.

Département juridique

- **2 délinquants** se trouvent à la maison d'arrêt ce mois dans le département de Brazzaville ;
- **10 cas** ont été suivis par le département juridique ce mois : IKAMA, OYANKE,
- BITSINO, NKASSA, NSTIBA, BABIACA, GUEYE CHEICK, MAKAMBO
- RICHARD et KIBAMA GUY, BOPIELE, MALANDA RUDE ;
- **3 cas** sont programmés à l'audience ce mois : MAKAMBO, BOPIELE, MALANDA ;
- **Une première et importante condamnation dans le cadre de la criminalité**

faunique qui s'inscrit dans le programme de mise en application effective de la Loi faunique lancé par le gouvernement congolais et appuyé par le projet RALF, est prononcée contre **MAKAMBO RICHARD**. Il écope de 12 mois d'emprisonnement ferme, 100.000 FCFA d'amende et 1.000.000 FCFA de dommage intérêt ;

- Présentation des volontaires du département juridique aux différents partenaires ;
- Transmission du dossier MALANDA RUDE au cabinet MOUKENGUE ;
- Poursuite du Test de deux volontaires.

Département médiatique

- **39 pièces** médiatiques ont été produites et publiées en français, en lingala et en kituba en République du Congo à travers la presse écrite (11), la radio (21), Internet (6) et la télévision (1). Plusieurs pièces médiatiques ont été diffusées à l'étranger (France : Radio France Internationale, Le Monde ; Gabon)
- Principaux sujets développés sur l'application de la loi faunique : « Relance du procès d'un congolais présumé trafiquant d'espèces fauniques, Les espèces de la réserve de Lesio-Louna sont menacées d'extinction, Deux braconniers traduits en justice, Procès du trafiquant d'espèces fauniques : le verdict sera connu aujourd'hui, Un trafiquant d'espèces fauniques condamné à un an d'emprisonnement ferme, Première condamnation d'un trafiquant faunique ».

Politiques extérieures

- Rencontre avec le Procureur de la République près les Tribunaux de Grande Instance de Brazzaville en vue de s'enquérir du sort réservé aux dossiers **OYANKE et autres, BOPIELE, MALANDA**. A la suite de ces entretiens, une date d'audience est fixée pour le premier dossier. Quant aux deux autres, la première date d'audience est fixée pour le mois d'avril.
- Discussions avec les différents Avocats en charge des dossiers liés au contentieux faunique. Ces entretiens visent à étudier les techniques pour lever les obstacles qui entravent l'avancée desdits dossiers. Les résultats escomptés de ce travail sont donc, la fixation des dates d'audiences des dossiers précités.

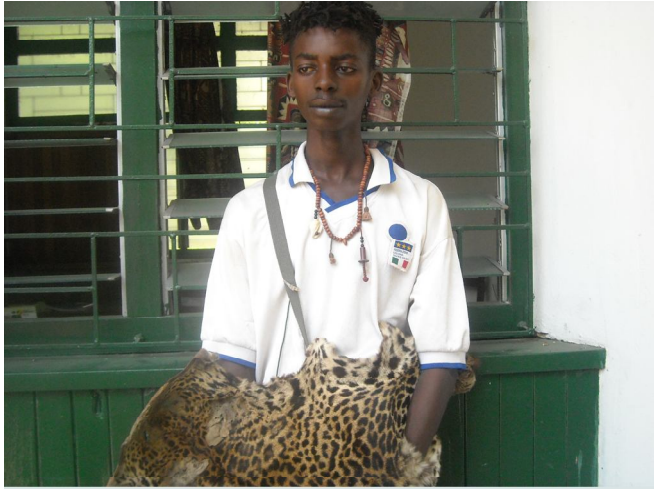
Management

- Une réunion entre le MEF, WCS et TAF est organisée afin d'avancer sur la rédaction des documents du projet. Le manuel de procédures est amendé avant validation finale ;
- Les deux stagiaires du Département juridique et le stagiaire du département médiatique ont été confirmés ;
- Une rencontre positive a également eu lieu avec l'Ambassadeur des Etats-Unis en présence du Directeur WCS-Congo ;
- Le consultant de LAGA auprès du projet PALF quitte le Congo et laisse derrière lui une équipe formée de deux juristes, deux enquêteurs et un journaliste.

Les Photos du mois



2 peaux de panthère -Le trafiquant a été arrêté à Brazzaville dans l'Arrondissement de Baongo au cours d'une opération alors qu'il essayait de les commercialiser illégalement.



Trafiquant appréhendé le 06 Mars 2009 en flagrant de commercialisation illégale de 2 peaux de panthère dans l'Arrondissement de Bacongo au cours d'une opération menée par les agents de la Direction Départementale de l'Economie Forestière de Brazzaville, les forces de maintien de l'ordre appuyé par le projet PALF

